

AA344

PERFECTIONNEMENT

2 jours 14 heures

1 130 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Régler les sinistres incendie des particuliers

Étude de cas : de la gestion au recours

COMPÉTENCES VISÉES

- **Déterminer** les responsabilités de l'assuré et des tiers éventuels.
- **Appliquer** les conventions IRSI, en cas de sinistre habitation et IRSA, en cas de sinistre automobile.
- **Expliquer** et appliquer la procédure de gestion en vigueur dans le respect de la réglementation et des dispositions contractuelles.
- **Déterminer** les moyens à mettre en place pour indemniser l'assuré.

PROGRAMME

A. ANALYSER LES ÉTAPES DE GESTION D'UN SINISTRE INCENDIE

1. Vérifier l'application de la garantie et des événements assimilés
2. Identifier les biens et les frais couverts par le contrat
3. Procéder à l'évaluation des dommages et au chiffrage de l'indemnité
4. Repérer les obligations contractuelles des parties

B. APPRÉCIER LES RESPONSABILITÉS ET METTRE EN ŒUVRE LES RECOURS

1. Analyser les responsabilités
2. Mettre en œuvre les recours

C. PROCÉDER AU PAIEMENT DE L'INDEMNITÉ

1. Déterminer le bénéficiaire de l'indemnité
2. Repérer les obstacles au paiement de l'indemnité : compensation, créanciers privilégiés, délégation et avis à tiers détenteur

D. APPLIQUER LES CONVENTIONS INTERPROFESSIONNELLES

1. Convention IRSI
2. Assurances cumulatives
3. Émergence des recours dans le cadre conventionnel

PUBLIC

- Chargés d'indemnisation MRH - MRI
- Managers indemnisation MRH - MRI confirmés

PRÉ-REQUIS

Formations Ifpass suivies ou connaissances équivalentes.
AA090 - AA041

POINTS FORTS

Les participants travaillent à partir de 24 études de cas.

Ils doivent notamment prendre position sur des cas de faute intentionnelle et de refus d'indemnisation.

Les rappels techniques, juridiques et les apports méthodologiques s'effectuent au fur et à mesure de cet entraînement.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance multirisque habitation, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des études de cas
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation